

RÈGLEMENT DU JEU CONCOURS AVEC TIRAGE AU SORT SANS OBLIGATION D'ACHAT « Une Exclusivité Pyrex – Fiat 500 »

ARTICLE 1^{ER}. ORGANISATION

UneExclusivitéPyrex.fr, site de vente en ligne des ustensiles de cuisine de la gamme Attraction de Pyrex géré par la société VENISE HBA (Venise Activation), située au 7/13 boulevard Paul Emile Victor à Neuilly-sur-Seine (92200) immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 350 130 019, organise un jeu concours gratuit, sans obligation d'achat ni de commande, intitulé « Une Exclusivité Pyrex – Fiat 500 ».

Ce jeu concours se déroulera en France Métropolitaine et dans la Principauté de Monaco du 15 novembre 2014 au 31 janvier 2015.

ARTICLE 2. PARTICIPATION

La participation au jeu concours « Une exclusivité Pyrex – Fiat 500 » est gratuite et sans obligation d'achat, ni de commande. Elle est ouverte à toute personne physique majeure, domiciliée en France Métropolitaine et Monaco et limitée à une participation par personne. Les participants doivent jouer sous leur véritable identité. Les collaborateurs de la société VENISE HBA, ainsi que leur famille, ne peuvent participer à ce tirage au sort.

Un internaute qui jouera plusieurs fois sous la même identité ou sous une identité différente, ou qui ne participera pas sous sa véritable identité, ne pourra pas remporter le lot mis en jeu. Les participations multiples d'une même famille (même nom, même adresse) sont autorisées.

ARTICLE 3. PRINCIPES DU JEU CONCOURS PAR TIRAGE AU SORT

Pour participer au jeu concours sans obligation d'achat, ni de commande, il convient de se connecter à l'url (adresse du site internet) suivante www.uneexclusivitepyrex.fr puis de cliquer sur l'onglet « Tentez de gagner une Fiat 500 ».

Vous pouvez également vous rendre sur la page dédiée au jeu concours en cliquant sur la newsletter d'information ou sur une bannière publicitaire qui annonce le jeu sur différents sites qui en font la promotion.

Pour prétendre gagner la dotation mise en jeu, l'internaute doit créer son compte client sur www.uneexclusivitepyrex.fr et cocher la case « Je tente ma chance pour gagner une Fiat 500 ». En créant son compte client et en cochant la case « Je tente ma chance pour gagner une Fiat 500 », l'internaute acquiert une chance de gagner parmi tous les autres internautes qui auront fait de même et qui participeront au tirage au sort.

L'internaute peut augmenter ses chances de gagner en invitant ses amis. Pour cela, il suffit à l'internaute d'entrer les adresses emails de ses amis.

Les personnes dont l'adresse email a été renseignée recevront un email les invitant à cliquer sur un lien redirigeant vers www.uneexclusivitepyrex.fr.

Chaque invité ayant cliqué sur le lien donnera à l'internaute à l'origine de la diffusion du lien, une chance supplémentaire de gagner au tirage au sort.

Par exemple : si l'internaute, après avoir créé son compte client sur www.uneexclusivitepyrex.fr et coché la case « Je tente ma chance pour gagner une Fiat 500 », invite 10 personnes et que ces 10 personnes cliquent sur le lien présent dans l'email, l'internaute aura 11 chances de gagner. 1 première chance acquise via la création de son compte et 10 chances supplémentaires acquises par l'intermédiaire des 10 personnes invitées ayant cliqué sur le lien de l'email reçu.

L'internaute peut également multiplier ses chances de gagner. Pour cela, il lui suffit de réaliser l'achat d'un coffret de la gamme Attraction proposé sur www.uneexclusivitepyrex.fr. En réalisant cet achat, l'internaute multiplie ses chances de gagner par 100.

Par exemple : Si l'internaute, après avoir créé son compte client sur www.uneexclusivitepyrex.fr et coché la case « Je tente ma chance pour gagner une Fiat 500 », que 10 invités ont cliqué sur le lien reçu dans l'email et qu'il a effectué l'achat d'un coffret Attraction sur le site www.uneexclusivitepyrex.fr, l'internaute aura 1 100 chances de gagner. 1 première chance acquise via la création de son compte, 10 chances supplémentaires acquises par l'intermédiaire des 10 personnes invitées ayant cliqué sur le lien de l'email reçu (11 chances de gagner au total), multipliées par 100 pour l'achat d'un coffret de la gamme Attraction. A tout moment, l'internaute participant au jeu concours pourra consulter le nombre de chances qu'il a obtenu en se connectant sur son compte client www.uneexclusivitepyrex.fr dans la rubrique Jeu-concours.

Le tirage au sort sera réalisé par l'organisateur. Pour chaque participation directe validée du participant, ainsi que pour les participations indirectes validées et générées par les clics des invités, un numéro unique sera attribué pour chacune d'entre elles par ordre chronologique d'enregistrement. Un de ces numéros, parmi l'ensemble des numéros correspondant au nombre total de participations sera choisi au hasard par l'organisateur. Ce numéro de participation désignera le lauréat.

En cas d'Ex-æquo les internautes seront départagés par tirage au sort. Le tirage au sort sera effectué par l'organisateur.

ARTICLE 4. DOTATIONS

La dotation du lauréat, attribuée par tirage au sort, se compose d'une Fiat 500.

Le gagnant ne pourra pas demander la contre valeur du lot en espèces, en chèque ou sous quelque forme que ce soit.

ARTICLE 5. ATTRIBUTION DES LOTS

Le lauréat sera informé par courrier électronique par l'organisateur. Le nom du gagnant sera indiqué sur le site. Le prénom, nom, lieu de résidence pourra être utilisé sur le site de UneExclusivitéPyrex. Le lauréat devra se manifester dans les 10 jours ouvrés suivant l'envoi du courrier électronique. Dans les cas où, le lauréat ne se manifesterait pas dans les 10 jours ouvrés, ou son adresse email ne serait plus valide, c'est le numéro suivant qui désignera le nouveau lauréat. Et ainsi de suite.

ARTICLES 6. DISPOSITION GÉNÉRALES

En cas d'indisponibilité du service, sur la période de participation, la société organisatrice ne pourra être tenue pour responsable et aucune indemnité ne pourra lui être réclamée.

La société organisatrice se réserve le droit d'écourter, de proroger ou de modifier le présent tirage au sort et le présent règlement, si les circonstances l'exigent. Sa responsabilité ne sera pas engagée de ce fait.

La participation à l'opération jeu concours sans obligation d'achat avec tirage au sort « Une Exclusivité Pyrex – Fiat 500 » implique l'acceptation pure et simple du règlement présent. Les difficultés pratiques d'application ou d'interprétation seront tranchées souverainement par la Société organisatrice.

Le règlement disponible sur le site du jeu a été déposé chez Maître AVALLE - Huissiers de Justice - 10, rue du Chevalier de Saint George - 75001 PARIS.

Les frais de connexion nécessaires à la participation, aux envois de courriers électroniques pour augmenter ses chances de gagner ou à l'achat des produits de la gamme Attraction et plus généralement à toute action entreprise par l'internaute pour jouer ne seront pas remboursés.